



Syndicat Local **FO Justice- Bureau ÉNAP Élèves**

**Recrutement de surveillants de l'administration  
pénitentiaires  
Polynésie Française, Nouvelle-Calédonie et Wallis-et-  
Futuna**

**Quid le droit d'accès à l'assurance maladie**

**Le Bureau Local Force Ouvrière Justice ÉNAP Élèves** tire la sonnette d'alarme et interpelle l'administration centrale face aux nombreux dysfonctionnements qui entravent l'accès aux droits sociaux pour nos collègues élèves surveillants venus de Polynésie Française, de Nouvelle-Calédonie et de Wallis-et-Futuna.

Ces dysfonctionnements découlent principalement de la complexité administrative liée aux mutations automatiques des droits à la sécurité sociale de nos collègues originaires du Pacifique. En conséquence, nombre d'entre eux se retrouvent, aujourd'hui encore, sans couverture sociale ni assurance maladie pendant plusieurs mois.

**Force Ouvrière Justice** tient à rappeler qu'en vertu du principe de la protection universelle maladie, toute personne travaillant ou résidant en France de manière stable et régulière doit bénéficier d'une prise en charge de ses frais de santé de manière continue tout au long de sa vie.

Nous exigeons donc qu'une réponse rapide soit apportée à la question de la couverture sociale pour nos collègues ultramarins et qu'une simplification des démarches administratives soit mise en œuvre sans délai. Des accords de coordination existent déjà entre les organismes de sécurité sociale du Pacifique et ceux de la Métropole.

Il est temps que l'administration les mette en pratique de manière simplifiée pour nos futurs collègues surveillants.

Enfin, **Force Ouvrière Justice** rappelle que nos collègues du Pacifique ont le droit, comme tout agent, de faire une demande de supplément familial de traitement. La mutation de leurs droits de sécurité sociale vers la Métropole doit garantir ce droit essentiel et fondamental, sans compromis.

**Le Bureau Local Force Ouvrière Justice ÉNAP Élèves**, tient à saluer le travail remarquable du service UGAFE de l'ÉNAP et le soutien de la Direction locale sur ce dossier important.

**Le Bureau Local Force Ouvrière Justice ÉNA Élèves**, restera fidèle à ses engagements quant il s'agit de la défense des droits et intérêts des élèves à l'ÉNAP.

**Le Bureau Local Force Ouvrière Justice ÉNAP Élèves**, restera vigilant sur l'avancée de ce dossier.

Jenny DUTEIL: 06 07 52 86 55

Fouad TABAZA: 07 85 63 56 31

**Permanents FO JUSTICE Enap Elèves**

**Les membres du Bureau local  
FO Justice Élèves Enap**

Le : 07 novembre 2024

